

Etre conseillère communale? «Une école de vie»

Valérie Piller Carrard et Christine Bulliard-Marbach racontent leur début dans un exécutif communal.

De nombreuses femmes ont commencé leur carrière politique à l'échelon communal. A commencer par la conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre. Et c'est également le cas de toutes les élues fribourgeoises sous la Coupole fédérale. La conseillère nationale socialiste Valérie Piller Carrard a été conseillère communale à Gletterens entre 2004 et 2009. «Une personne de mon entourage était membre du Conseil communal. Nous parlions beaucoup ensemble et un jour, cette personne m'a proposé de me porter candidate», raconte-t-elle. Elle n'est pas élue mais accède à l'exécutif en cours de législature, après une démission. «J'avais alors 25 ans

et siégeais déjà au Grand Conseil. Mais cette expérience au niveau communal fut très enrichissante. Je m'occupais des écoles et des affaires sociales, comme c'était souvent le cas pour une femme. Cependant, j'ai appris beaucoup de choses dans de nombreux domaines plus techniques, comme l'épuration des eaux ou l'aménagement du territoire», poursuit-elle.

La politicienne broyarde avoue que les premières années ont été difficiles. «J'étais la seule femme. J'ai dû faire ma place au milieu de conseillers communaux plus expérimentés. Mais il y avait une très bonne entente entre nous. Nous préparions bien nos dossiers pour les défendre devant l'assemblée communale.» Aux élections suivantes, une majorité de femmes accède à l'Exécutif de Gletterens, avec

à la clé une autre dynamique. «Nous étions très solidaires et faisons un vrai travail d'équipe», se souvient-elle.

Valérie Piller Carrard estime important de faire ce parcours du local au plus global. «Dans mon travail à Berne, je pense toujours aux répercussions de nos décisions. Et puis, j'ai appris à chercher le compromis pour faire aboutir un projet. Arriver avec de grandes idées c'est bien, mais il faut trouver des majorités pour les concrétiser», lâche-t-elle.

Conseillère nationale PDC, le parcours politique de Christine Bulliard-Marbach ne doit rien au hasard. A 18 ans, elle devient membre des jeunes PDC. En 1996, elle est élue au Conseil communal d'Ueberstorf. «J'avais déjà été sollicitée deux fois pour entrer au Conseil

communal. La troisième fois, j'ai dit oui parce que c'était le bon moment et que je savais que je pouvais pleinement m'investir dans la fonction», explique celle qui deviendra ensuite syndique. De cette expérience, elle dit avoir «tout appris». Pour elle, faire de la politique c'est d'abord «aimer les gens, aimer aller à leur rencontre, les écouter, vouloir s'investir pour eux», décrit-elle. Et que ce soit au niveau communal ou fédéral, la recette est la même.

L'élue singinoise ne peut qu'encourager les femmes à se lancer. «C'est vrai qu'il faut avoir envie de donner de son temps, car on est conseillère communale 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Mais c'est un mandat très gratifiant, une véritable école de vie», s'enthousiasme Christine Bulliard-Marbach. >> **MAGALIE GOU MAZ**

UNE LENTE PROGRESSION

Cinquante ans après l'adoption du droit de vote des femmes en Suisse, Fribourg ne s'illustre pas pour ce qui est de la présence des femmes en politique. Sauf au niveau fédéral où, depuis les élections de 2019, le canton a cinq élues sur neuf sous la Coupole, quatre au Conseil national et une au Conseil des Etats.

Le Gouvernement fribourgeois ne comprend qu'une seule femme alors qu'il en a dénombré jusqu'à trois en 2011, pour sept sièges. En 2016, la représentation féminine au Grand Conseil a par contre augmenté de près de 10 points, passant de 20,9% à 30%.

Au niveau communal, l'évolution est lente. Aux dernières élections, les élues ont remporté 25,2% des sièges, à peine 0,5 point de plus. Il y a actuellement 211 conseillères communales et 271 conseillères générales dans les 133 communes. Et la syndiculture reste un bastion masculin. Il y a 15 syndiques, selon les données de l'Association des communes fribourgeoises. **MAG**